

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2019

ADD. COM. DE PLOUBEZRE

UNITE DE DISTRIBUTION

PLOUBEZRE PAR MELANGE

0220011 022000095

000093

000731

Dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'Agence Régionale de Santé, il a été prélevé 9 échantillons d'eau en distribution. Les analyses ont été réalisées par le Laboratoire LABOCEA de Ploufragan, agréé par le Ministère chargé de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner ! Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

La gestion de la distribution est assurée par **LANNION TREGOR COMMUNAUTE**

Les principales installations qui alimentent votre réseau de distribution sont les suivantes :

- Station de KERANGLAS (eau superficielle et souterraine)
- Station de MEZOU TROLONG (eau superficielle)

Protection des ressources alimentant ces installations :

Nom du captage	Procédure	avis hydrogéologue	arrêté préfectoral
KERANGLAS	Procédure terminée	20/06/2003	10/06/2005
TRAOU LEGUER	Procédure terminée	05/04/2008	16/09/2009

PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

Exigences de qualité :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Service émetteur : **Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Département Santé-environnement**

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

9 prélèvements conformes aux limites de qualité réglementaires sur 9 réalisés.

dureté :

Eau peu dure (dureté moyenne < 20°F)

fluor :

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

9 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 9 réalisées.

teneur maximale : 40 mg/l
teneur moyenne : 37 mg/l

pesticides :

5 prélèvements conformes sur 5 prélèvements réalisés sur l'eau mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule.

autres paramètres chimiques :

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des références ou limites de qualité imposées.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée pendant l'année a présenté une bonne qualité bactériologique ; elle a été conforme aux exigences réglementaires pour les autres paramètres ici présentés.